

(nombre) tuteurs actuels
de professeurs stagiaires
d'histoire-géographie
de l'académie de Créteil

Créteil, le

A Mesdames et Messieurs les
IA-IPR
d'histoire-géographie
de l'académie de Créteil

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs pédagogiques régionaux,

Une réforme importante concernant les professeurs stagiaires du second degré doit intervenir à la rentrée prochaine. Cette réforme accord une très faible place à la formation professionnelle des jeunes enseignants durant leur première année d'exercice. Ces professeurs seront de plus confrontés à des débuts particulièrement difficiles car il sera exigé d'eux un service complet dès leur entrée dans le métier.

Le recours au « compagnonnage », c'est-à-dire à l'aide apportée par un tuteur plus expérimenté, est présenté comme la principale solution permettant d'assister ces jeunes collègues dans ce contexte difficile.

Tuteurs expérimentés ayant une longue expérience de l'accompagnement de professeurs débutants, nous doutons de l'efficacité de ce compagnonnage tel qu'il nous est aujourd'hui présenté. Nous pensons qu'il ne pourra pas remplacer la formation initiale solide qui fera défaut à ces jeunes collègues. D'autre part nous ne voyons pas réellement comment cet accompagnement pourrait se mettre en place et être efficace, compte tenu des impératifs de service des futurs stagiaires. Enfin, nous ne comprenons pas réellement l'intérêt de confier notre service à un étudiant en master sans lui donner la possibilité d'être observé durant sa pratique afin de profiter par la suite d'une remédiation.

En conséquence, nous refusons d'encadrer des jeunes collègues stagiaires d'histoire-géographie l'année prochaine.

SIGNATURES